



CAPL N°3 du 4 novembre 2020

Appels en révision de l'évaluation professionnelle

La CAP locale s'est déroulée ce mercredi 4 novembre 2020. La Direction et 2 organisations syndicales (Solidaires et **FO**) sont présentes.

En préambule, une organisation syndicale fait le point sur la situation à la trésorerie municipale et amendes de Saint-Denis:

- Le volume des poursuites a -t-il mal été évalué, particulièrement dans un contexte en effectif réduit?
- Des consignes nationales, quant aux poursuites, ont-elles-été données?

Réponse de la Direction: NON

- Le contexte sanitaire n'appelle-t-il pas à de la retenue ou du discernement quant aux poursuites?

Réponse de la Direction: Ces redevables d'amendes sont en faute (amende pour condamnation notamment).

La Direction apporte un point de précision sur un dossier présenté en CAPL du 03/11/2020.

- 1 agent a saisi la CAP Locale.

Le collègue a obtenu une partie des modifications demandées (dans le profil croix ou modifications des appréciations).

Vote « **contre** » des 2 OS compte tenu du fait que les demandes n'ont pas été entièrement satisfaites.

- 2 agents ont saisi la CAP Locale suite au refus de télétravail.

La Direction maintient le refus, mais une proposition de réévaluation des motivations sera faite lors d'une prochaine demande.

Vote « **contre** » des 2 OS.

Un point est effectué au sujet du télétravail en général.

Actuellement, il y a entre 175 et 180 portables distribués (du jeudi 22/10 au mercredi 28/10, 106 agents sont en télétravail sur au moins 1 jour). 20 portables neufs en stock.

Début 2021, il y aura entre 400 et 450 portables, ce qui portera, potentiellement, à 50% des agents en capacité de télétravail.